Le stylo vous démange ? Vous avez des envies de rencontres et de partages autour des petits et grands évènements du travail ? Le prochain atelier de la coopérative Dire le travail a lieu ce samedi 30 mai, à 14 h 30 à l'Afev (métro Louis Blanc, dans le 10e). Vous pouvez vous inscrire sur le site (où vous trouverez également les autres ateliers prévus en juin).
http://direletravail.coop/pour-les-particuliers/de-prochains-ateliers-a-paris-ouverts-a-tous/

À bientôt !
et pour la souscription qui aide la coopérative, c'est par là…

Qui sommes-nous ?

DireLeTravail est une coopérative regroupant des professionnels des questions du travail, de l'accompagnement à l'écriture et de l'édition.

Elle s'appuie en particulier sur l'expérience acquise dans le cadre d'une revue professionnelle du monde enseignant, les Cahiers pédagogiques, par un engagement interne à cette revue ou des interventions externes dans le cadre de formation ou de développement informatique. Nous sommes collectivement confrontés à des problématiques comme l'accompagnement d'auteurs dans l'écriture de leur pratique professionnelle, le développement d'outils numériques d'écriture et de publication. C'est à partir des réponses que nous avons progressivement construites dans ce cadre que nous développons aujourd'hui une structure et des activités concernant, au-delà de la sphère de l'éducation et de la formation, l'ensemble du monde de travail. Il s'agit de couvrir des activités professionnelles dans toute leur diversité, avec trois objectifs :

faire écrire des travailleurs sur leur activité,
utiliser les possibilités ouvertes par les outils numériques pour faciliter la publication de tels écrits,
animer une publication nationale, Web voire papier, collectant des récits du travail,

tout cela dans une démarche engagée, avec la conviction que « dire le travail » contribue à l'émancipation de ceux qui le font, voire le subissent.

C'est un projet ambitieux, et toutes les contributions sont les bienvenues : nous sommes ouverts à tous vos retours, et à tout contact !
Une coopérative engagée

Nous avons choisi la forme de société coopérative à intérêt collectif (SCIC) pour ce projet. Fondée sur le principe du multisociétariat, DireLeTravail regroupe cinq catégories d'associés :

les salariés de la coopérative
les abonnés et les auteurs des publications
les porteurs de projet, contribuant à l'élaboration des finalités et des activités de la coopérative, dans le cadre de son lancement puis de son développement,
des professionnels du travail ou de l'édition, apportant une contribution au projet dans leur domaine.
Des personnes ou organisations apportant par des moyens divers leur soutien à la coopérative.

L'organigramme de la coopérative est composé :

d'un comité éditorial, chargé de la mise en œuvre et du suivi de toutes les activités ayant trait aux publications assurées par la coopérative,
d'un comité ateliers, chargé de la mise en œuvre et du suivi de toutes les activités ayant trait à l'organisation d'ateliers DireLeTravail,
d'un comité d'orientation, proposant avis, recommandations et études sur les activités de la coopérative, par autosaisine ou à la demande du comité de direction,

d’un comité de direction, chargé de contribuer à toutes les activités ayant trait à la gérance de la coopérative, composé du gérant, d’un responsable du comité éditorial, d’un responsable du comité ateliers, et d’un membre du comité d’orientation.

Sont organisées régulièrement des journées de travail intitulées « Dire Le Travail de la coopérative » (DLT-coop), réunissant les sociétaires engagés dans des responsabilités d’animation d’ateliers ou de publications, cadre commun de régulation du travail de la coopérative et des coopérateurs.